

Appel à résidences d'artistes 'ART NOUVEAU as a New EUtopia'



Co-funded by
the European Union



Cultural route
of the Council of Europe
Itinéraire culturel
du Conseil de l'Europe



Dans un contexte global de déconnexion de l'humain avec la nature et de questionnements sur les inégalités sociales de nos sociétés et l'accès à la culture et au patrimoine pour toutes et tous, l'Art Nouveau, en tant que mouvement européen d'architecture majeur du XXe siècle, offre une perspective stimulante et féconde pour repenser les liens entre art, patrimoine et citoyens.

À travers le projet européen 'Art Nouveau as a New EUtopia' (New EUtopia), le 'Réseau Art Nouveau Network' (RANN) et ses partenaires souhaitent inviter des artistes contemporains de toutes disciplines (plasticiens, écrivains, musiciens, chorégraphes...) à réinterroger les œuvres Art nouveau et leur lien avec la nature à travers les prismes du passé et du présent. New EUtopia les stimule pour proposer des créations originales entrant en dialogue avec ce patrimoine Art nouveau sans le copier ou le pasticher. **Entre 2024 et 2025, cinq villes européennes partenaires du RANN mettent ainsi sur pied six résidences d'artistes : Aveiro au Portugal, Bruxelles (deux lieux) et Mons en Belgique, Nancy en France et Oradea en Roumanie.** Ces résidences s'inscrivent dans des lieux Art nouveau emblématiques, souvent des maisons-musées qui sont porteuses d'une intimité et se veulent parfois de véritables portraits de leurs commanditaires. C'est autour de ces maisons et de leur environnement naturel que la résidence est organisée en tenant compte des spécificités de chaque lieu souvent classé 'Monument Historique' ou monument protégé.

Ces maisons sont des exemples de la modernité de l'époque, d'un art de vivre avant-gardiste, de la volonté d'unité de l'art ainsi que d'un fort intérêt pour la nature, les arts, les sciences et les technologies. Elles reflètent également la personnalité singulière de leur commanditaire et leur rapport avec l'Art nouveau et la nature. L'utopie et le progrès étant également au centre de notre projet New EUtopia, la résidence d'artiste se déploie autour de ces thématiques pour générer des œuvres diverses, qui pourront être présentées dans l'intimité de ces lieux Art nouveau d'exception.

1. DATE LIMITE DES CANDIDATURES

31 mai 2024

2. LE PROJET ET SES PARTENAIRES

Style patrimonial européen significatif qui a ouvert la voie à l'émergence de l'architecture moderne en Europe, l'Art nouveau est crucial pour mieux appréhender et explorer les liens entre le patrimoine et la durabilité et entre l'homme et la nature, hier comme aujourd'hui.

Art Nouveau as a New EUtopia propose un voyage jusqu'en 2027 pour explorer le rôle actif de l'Art nouveau aujourd'hui et se réinventer à la lumière du développement durable. Pour ce faire, des moyens innovants sont mis en œuvre pour sensibiliser le public grâce à un programme d'Europe créative composé d'opportunités de formation sur la restauration pour les professionnels, de résidences pour les artistes, de nouvelles approches pédagogiques, ainsi que d'événements publics ambitieux. Le projet apporte des éléments de réponse aux besoins contemporains auxquels le patrimoine culturel est confronté aujourd'hui : environnementaux, éducatifs et sociaux. Ses objectifs coïncident avec les besoins des professionnels et des publics, qu'il s'agisse d'artistes, d'architectes ou de propriétaires, de jeunes ou de personnes âgées.

Dirigé par le **Réseau Art Nouveau Network (RANN)**, le projet rassemble 12 partenaires :

- Réseau européen Art Nouveau - RANN (Belgique)
- Musée Horta (Belgique)
- Fondation Maison Léon Losseau (Belgique)
- urban.brussels (Belgique)
- Hôtel de ville d'Alcoy (Espagne)
- Musée de la ville d'Aveiro (Portugal)
- Musée des arts appliqués de Budapest (Hongrie)
- Musée national de Slovénie (Slovénie)
- Bureau du patrimoine de Lviv (Ukraine)
- Musée de l'École de Nancy et Villa Majorelle (France)
- Fondation pour la protection des monuments historiques du comté de Bihor - Oradea Heritage (Roumanie)
- Riga Art Nouveau Centre (Lettonie)

3. VOTRE RÔLE EN TANT QU'ARTISTE DANS CE PROJET :

L'œuvre que vous allez créer doit établir une relation particulière avec la maison de la résidence et ses enjeux, y compris son environnement naturel, comme son jardin. Votre proposition devra également prendre en compte le public dans une dynamique de sensibilisation : votre rôle est aussi d'éveiller la curiosité sur ces maisons avec un regard neuf.

Le résultat de la résidence peut comprendre une intervention, un objet, un texte, une vidéo, une installation, une performance ou une pièce musicale, qui peuvent tous être présentés au public. Les interventions in situ sont possibles à condition qu'elles soient développées en collaboration avec les propriétaires actuels de chaque maison.

Les résultats seront également communiqués à d'autres pays par le biais des canaux de diffusion des partenaires, principalement les sites web et les médias sociaux. Du matériel audiovisuel sera utilisé pour documenter le projet et l'évolution des résidences.

4. MAISONS SÉLECTIONNÉES POUR LES RÉSIDENCES ET BRÈVES DESCRIPTIONS :

Voir les annexes ci-dessous

5. CRITÈRES DE SÉLECTION :

- Résident dans un pays de l'UE, [dans un pays non-membre de l'UE participant à Europe Créative](#), en Suisse, au Royaume-Uni, en Ukraine ou dans un pays de l'EEE ;
- Intérêt et/ou expertise dans le patrimoine de l'Art nouveau ;
- Volonté de voyager en Europe pour un séjour de résidence à définir avec le propriétaire de la maison ;
- Une proposition cohérente démontrant une compréhension claire du projet et de ses thèmes ainsi que des exigences spécifiques de la maison choisie ;
- Des antécédents d'expériences artistiques passées par le biais d'expositions et d'autres spectacles publics.

6. CE QUE NOUS PROPOSONS :

- Une résidence dans une maison Art nouveau unique entre 2024 et 2025.
- Un événement public pour montrer votre processus et vos résultats au public.
- Une visibilité pour votre travail à travers l'Europe et une reconnaissance internationale.
- Une rémunération de 3 500 € (TVA incluse).
- Des frais de production pris en charge par chaque maison. Ceci est discuté avec la maison sélectionnée en fonction de ses ressources disponibles et du projet proposé. Voir les descriptions des maisons pour plus d'informations.
- Hébergement dans le pays de résidence. À discuter avec le propriétaire de la maison. L'artiste dormira soit dans la maison, soit dans un logement à proximité, en fonction de la maison.
- Remboursement des frais de voyage pour se rendre à la résidence.
- Frais de subsistance.
- Possibilité d'expositions, de publications, d'événements culturels individuels ou collectifs liés à la résidence - à envisager et à confirmer au cas par cas avec les autorités du RANN.

7. CALENDRIER :

- Date limite de soumission des propositions : **31 mai 2024**
- Sélection des projets au plus tard le : **30 août 2024**
- Période de la résidence : **fin septembre 2024 - mi 2025**

8. COMMENT POSTULER ?

Veillez nous envoyer les 3 documents suivants en un seul PDF à :

anasaneweutopia@gmail.com

1. Votre CV détaillé (1 page A4) avec votre portfolio
2. Votre motivation à participer à ce projet, y compris votre proposition de projet et la maison avec laquelle vous souhaitez travailler (3 pages maximum).
3. Le [formulaire de candidature \(ci-joint\)](#) rempli.

Nous nous réjouissons de pouvoir découvrir vos propositions !

ANNEXE 1. LAB·AN X HÔTEL VAN EETVELDE, BRUXELLES, BELGIQUE

LE LAB·AN X HÔTEL VAN EETVELDE EST :

Le LAB·AN x Hôtel van Eetvelde est un espace de réflexion, de médiation et de promotion de l'Art nouveau qui propose un regard contemporain autour de cet héritage belge et bruxellois et des thématiques qu'il englobe. Ce musée et centre d'interprétation de l'Art nouveau est développé à l'initiative d'Urban et de l'asbl Patrimoine & Culture. Il se situe au cœur de l'un des joyaux de l'Art nouveau, conçu par l'architecte Victor Horta et inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO: l'extension de l'Hôtel van Eetvelde.

Durant ses jours d'ouverture au public (samedis, dimanches et lundis), le LAB·AN rend accessible au public l'Hôtel van Eetvelde, auquel il était relié par le passé par un passage dans le mur mitoyen. Ce bijou architectural, propriété privée, a gardé son éclat d'antan et sa coupole intérieure est l'une des plus belles réalisations de cette époque Art nouveau bruxelloise. Il occupe une place de choix dans un nouveau quartier construit au XIX^{ème} siècle autour d'un ensemble de squares qui urbanisent la nature au service de la bourgeoisie.

Le commanditaire de cet ensemble architectural en trois parties, Edmond van Eetvelde, était un proche collaborateur du Roi Léopold II alors que celui-ci était également souverain de l'État Indépendant du Congo (EIC). Edmond van Eetvelde occupa notamment le poste d'administrateur général des affaires étrangères au service de l'État indépendant du Congo entre 1885 et 1900. Il joua également un rôle fondamental dans l'organisation de l'exposition universelle de 1897 à Bruxelles, exposition durant laquelle l'Art nouveau fut grandement représenté notamment à des fins de propagande en faveur de la colonisation belge.

L'objectif du LAB·AN x Hôtel van Eetvelde est de promouvoir et de valoriser les initiatives et le patrimoine Art nouveau architectural, mobilier et artistique bruxellois tout en étudiant de près les questions et thématiques en lien avec ce courant artistique parmi lesquelles la remise en question de la colonisation belge, celle de la place de la femme-artiste dans la société de la fin du XIX^e siècle ou encore la sauvegarde du patrimoine régional à l'époque de la montée de l'architecture moderne.

URBAN.BRUSSELS OFFRE :

- Une rémunération de 3500€ (TTC)
- Un montant maximum de 6500€ pour les coûts de production éventuels.
15 jours dans un lieu exceptionnel entre novembre 2024 et mars 2025.
- Un logement situé au cœur du quartier européen de la Région bruxelloise, dans un appartement de trois pièces équipé et meublé situé au cœur du LAB·AN, le centre d'interprétation de l'Art nouveau bruxellois qui abrite le bureau Art nouveau d'Edmond van Eetvelde. Remarque : il n'y a pas d'accès pour les personnes à mobilité réduite, car il y a de nombreux escaliers, y compris dans l'appartement.
- Un éventuel atelier en fonction du type de médium utilisé par l'artiste.
- Accès aux espaces muséaux du LAB·An et de l'Hôtel van Eetvelde pendant les heures d'ouverture au public (samedis, dimanches et lundis de 10h à 17h)
- Accès aux associations ayant leurs bureaux sur place : le LAB·AN (Laboratoire Art nouveau), le RANN (Réseau Art nouveau network) et le BAAC (Brussels African Art Center).
- Mise en contact avec des experts de l'Art nouveau et des traces coloniales (Musée Tervueren / Musée des sciences naturelles / Musée Horta).
- Une communication en FR / NL / EN.

URBAN.BRUSSELS SOUHAITE :

- Nous recherchons un-e artiste de tout type de médium mais dont la création ne nécessitera pas d'ancrage dans le bâtiment et qui pourra être exposée dans les espaces du bâtiment ouverts au public sans en empêcher la jouissance ou la vue.
- Il est proposé à l'artiste de travailler avec une approche critique sur les matériaux / ressources naturelles exploitées par l'Art nouveau et le lien particulier entre l'Art nouveau belge et le Congo.
- La situation géographique particulière de l'hôtel de maître, dans un quartier de squares, et le dialogue entre ce bâti Art nouveau d'exception et la nature est également un point d'attention proposé aux artistes.

ANNEXE 2. HORTA MUSEUM, BRUXELLES, BELGIQUE

LE MUSÉE HORTA EST :

Situé à Bruxelles et plus précisément dans la Commune de Saint-Gilles. Le Musée Horta est un lieu emblématique de l'Art nouveau bruxellois qui regroupe trois bâtiments: la maison personnelle de l'architecte Victor Horta, son atelier et l'extension située dans la maison voisine.

Construite entre 1898 et 1901, la maison est une véritable maison-manifeste qui rompt avec la typologie traditionnelle des habitations bruxelloises et propose une organisation spatiale centrée sur les cages d'escaliers. Le décor intérieur très raffiné est magnifié par l'arrivée de la lumière, la circulation entre les différents espaces et le lien avec la nature et le jardin. Par contre dans l'atelier dont l'agencement des pièces correspond à la tradition bruxelloise, l'arrivée de la lumière est très étudiée mais le décor est plus minimal. En 1906, La maison et l'atelier sont agrandis vers le jardin.

En 1963, la maison et l'atelier sont classés en totalité et sont ouverts au public en 1969. Avec 3 autres habitations majeures édifiées par Horta, le musée est classé au Patrimoine mondiale de l'Unesco en 2000.

Plus d'informations sur hortamuseum.be

LE MUSÉE HORTA OFFRE :

- 10 jours consécutifs de résidence avec un espace de travail mis à disposition dans la salle des dessinateurs du dernier étage de l'atelier et un accès libre à tous les espaces de conservation de l'extension. Ce bâtiment voisin construit dans les mêmes années par un autre architecte, regroupe différentes fonctions muséales (entrée, billetterie, boutique, salle d'exposition temporaire, bureaux, bibliothèque, archives).
- La résidence sera destinée à la préparation et à la réflexion d'un projet artistique original mais l'espace mis à disposition ne pourra pas servir de lieu de production à moins que celle-ci soit réalisable sur table et sans poussière (numérique, écrite, photographique, textile, travail de la main propre).
- Une nuit dans le musée pourra être expérimentée dans une pièce du choix de la ou du résident.e. Un hébergement pour le reste du séjour est envisageable dans le voisinage mais sera confirmé selon le calendrier de la résidence (des frais pour un hébergement sont prévus).
- L'accès libre au musée et aux jardins est possible en semaine et le week-end pendant les heures d'ouverture. Un accès sera organisé par l'équipe du musée pour découvrir les autres édifices de Horta (publics ou privés).
- Une bourse de 3500€ (TTC) pour l'ensemble de la durée de la résidence.
- Les frais de production peuvent être consentis après discussion autour du projet de création et dans une limite de 4500€ TTC.

LE MUSÉE HORTA SOUHAITE :

- Accueillir une ou un résident.e comprenant et parlant le français, l'anglais, le néerlandais ou l'allemand qui sont les langues partagées par l'équipe de conservation. Il est important de savoir que les archives consacrées à Victor Horta sont essentiellement en langue française tandis que les livres de notre bibliothèque sont dans de nombreuses langues européennes.

- La ou le résident.e doit inscrire sa démarche autour de trois valeurs omniprésentes dans le musée : le travail de la main (rôle et présence de l'artisanat), la fonction (fonction d'usage ou d'utilité ; lien avec l'architecture ou le design) et la question du beau

- Elle ou il aura une pratique liée soit à l'architecture, aux arts visuels, au design, à la photographie, à la littérature, aux performances, soit à partir des lieux (jardins compris), les archives et les collections ou combinant certaines entre elles.

ANNEXE 3. MAISON LOSSEAU, MONS, BELGIQUE

LA MAISON LOSSEAU EST :

Située à Mons, en Belgique, la Maison Losseau est un hôtel particulier qui doit beaucoup à son propriétaire, l'avocat Léon Losseau (1869 – 1949). Véritable Maître d'œuvre, il n'a cessé d'interagir avec ses architectes, Henri Sauvage, Charles Sarrazin, mais surtout Paul Saintenoy. Les ornements floraux de sa maison, de ses meubles et objets personnels témoignent du goût de Losseau pour le style français et l'école de Nancy. Les décors furent réalisés par les meilleurs artistes et artisans de l'époque : les ateliers de Raphaël Evaldre, Henri Pelseneer, Emile Gallé ou encore la Manufacture Daum. La Maison Losseau figure aujourd'hui sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie.

Précieusement conservées in situ, les collections de Léon Losseau couvrent le champ immense de ses passions : plaques photographiques, médailles, dossiers personnels, plans d'architectes, livres richement reliés, etc. S'y ajoutent désormais les archives littéraires d'auteurs hainuyers présentées au sein d'un Centre de Littérature. La ML dispose en outre d'un Centre d'Interprétation, de salles d'expositions temporaires et d'un beau jardin de ville. Y sont initiées, toute l'année, de nombreuses activités telles que concerts, rencontres et résidences de création.

Plus d'informations sur maisonlosseau.be

LA MAISON LOSSEAU OFFRE :

- Entre deux et quatre semaines (durée laissée à la discrétion de la ou du candidat.e) de résidence dans un studio entièrement équipé comportant une chambre, une cuisine et une salle de bain. Il est situé sur le site de la Maison Losseau.
 - L'accès libre à l'hôtel particulier Art nouveau, aux Centres d'Interprétation et de Littérature ainsi qu'au jardin.
 - Une connexion Internet, l'accès à un vélo électrique, le remboursement des frais de transport en commun en Belgique et des billets d'entrée pour les musées et autres institutions culturelles.
 - Une bourse de 3500 € TTC pour l'ensemble de la durée de résidence.
 - Voyage
 - Frais de subsistance
 - Des frais de production peuvent être consentis après discussion autour du projet de création.
-

LA MAISON LOSSEAU SOUHAITE :

- Accueillir une ou un résident.e comprenant le français afin de pouvoir avoir accès aux livres et aux archives conservés sur le site.
- La ou le résident.e sera un écrivain (romancier, nouvelliste, poète ou dramaturge) OU intègre habituellement l'écriture dans une démarche artistique mêlant Arts plastiques (peinture, dessin, sculpture, photographie, installations) et littérature / création musicale et littérature / danse et littérature.
- La Maison Losseau ne peut accueillir de résident.e au mois de juillet 2025.

ANNEXE 4. DARVAS-LA ROCHE HOUSE, ORADEA, ROUMANIE

LA MAISON DARVAS-LA ROCHE EST :

La maison Darvas-La Roche est un joyau architectural d'Oradea, conçu dans le style Art nouveau-Sécession viennoise. À la suite d'un ambitieux projet de restauration, elle abrite aujourd'hui le dernier trésor culturel de la ville : le musée de l'Art nouveau.

Avec sa façade reconnaissable décorée de boutons en céramique de Zsolnay, la maison Darvas-La Roche se dresse fièrement parmi les plus belles merveilles architecturales européennes du début du XXe siècle. Construite entre 1909 et 1912 par les talentueux frères László et József Vágó, elle reste un témoignage de leur vision et de leur savoir-faire. L'extérieur de la maison est influencé par l'architecture d'Otto Wagner et de Josef Hoffmann.

En ce qui concerne la Sécession viennoise, les vitraux constituent l'un des éléments les plus attrayants de la maison. Signe de richesse et d'opulence, ils sont décorés du motif de la tulipe, de la tige grimpante, de l'oiseau et de la spirale. Ce sont des éléments de la Sécession viennoise, qui se caractérise par des formes géométriques, des lignes droites et une certaine régularité, mais qui ne manque pas de décorations florales et végétales.

La tulipe est en fait un leitmotiv décoratif dans la maison, où les couleurs de base sont des nuances de rouge, de vert cru et d'or/beige. La fontaine rituelle du hall supérieur, utilisée pour pratiquer le lavage rituel juif, a une grande valeur artistique. Elle est plaquée d'éléments géométriques : triangles, ronds, carrés, spirales. Tout comme les boutons de la façade, ces éléments géométriques sont en céramique Zsolnay de Pecs, en Hongrie. Le mobilier de la salle à manger est d'une grande valeur car il a été acheté à des collectionneurs juifs de Glasgow. Les experts affirment qu'il a été conçu dans les ateliers des frères Vágó, qui ont également conçu la maison, en raison des similitudes frappantes de forme et d'ornementation avec les autres éléments de la maison.

La maison Darvas-La Roche a été construite dans le style de l'art total - Gesamtkunstwerk. L'architecte s'est donc concentré sur tous les éléments concevables de la maison : les tuiles de la façade, les portes, les fenêtres, les plaques arrière, les garde-corps et même les pinces de la gouttière. D'ailleurs, sur les plaques arrière, on peut voir le monogramme du propriétaire, D.I. (Darvas Imre).

En tant que maison du premier musée de l'Art nouveau en Roumanie, elle vise à promouvoir et à valoriser l'Art nouveau à travers une série d'activités périodiques qui sollicitent la participation du public afin de l'impliquer dans l'expression très distinctive du langage Art nouveau représenté par cette maison.

Pour plus d'informations, visitez les sites : oradeaheritage.ro/casa-darvas-la-roche et visitoradea.com/en/what-to-see/darvas-la-roche-house

LA MAISON DARVAS-LA ROCHE OFFRE :

- Une bourse de 3 500 € (toutes taxes comprises) pour toute la durée de la résidence.
 - Entre deux et trois semaines (au choix du candidat) de résidence entre novembre 2024 et mars 2025.
 - Un hébergement fourni au cœur de la ville d'Oradea.
 - Contact avec des experts et des historiens de l'art nouveau.
 - Accès aux espaces du musée pendant les heures d'ouverture au public (du mardi au dimanche de 10h00 à 18h00).
 - Participation à toutes les activités qui se déroulent dans la Maison Darvas-La Roche.
 - Voyage
 - Frais de séjour
 - Les frais de production peuvent être couverts jusqu'à 4500 € TTC.
-

LA MAISON DARVAS-LA ROCHE SOUHAITE :

- Accueillir un artiste qui comprend et parle le roumain, le hongrois ou l'anglais, langues partagées par l'équipe de conservation. Il est important de tenir compte du fait que les archives consacrées à la Maison Darvas-La Roche et à l'Art nouveau d'Oradea et de la région sont principalement en roumain, tandis que les livres de notre bibliothèque sont dans de nombreuses langues européennes.
- Le programme de résidence soutient principalement les artistes qui se concentrent sur l'art céramique contemporain et qui travaillent principalement avec des matériaux céramiques ou de la porcelaine. La condition préalable à la participation est explicitement la volonté d'échanger des idées et de travailler avec des archives et des collections, des experts et des historiens.
 - L'approche des artistes doit être basée sur les détails présents dans le musée :
 - la façade avec les boutons décoratifs en céramique de Zsolnay
 - les détails de la flore et de la faune
 - les détails en fer modelé qui incarnent des motifs végétaux aux significations symboliques, dans la vision géométrique de la Sécession viennoise
- Une présentation publique finale sous la forme d'une exposition ou d'une performance est prévue, qui mettra l'accent sur les œuvres créées. Les artistes seront présents lors du vernissage. L'artiste est invité à animer un atelier pour les plus jeunes pendant la résidence. L'artiste acceptera de travailler avec une équipe qui documentera la recherche et le processus de fabrication.

ANNEXE 5. VILLA MAJORELLE, NANCY, FRANCE

LA VILLA MAJORELLE EST :

La Villa Majorelle ou Villa Jika est un édifice emblématique de l'Art nouveau nancéien. Ébéniste et industriel d'art, Louis Majorelle (1857-1926), membre fondateur de l'association École de Nancy, fait appel au jeune architecte parisien, Henri Sauvage pour la construction de sa demeure à Nancy, située à quelques mètres de ses ateliers. Édifiée en 1901-1902, elle est conçue comme un ensemble dont chaque élément qui compose sa structure et son décor est imaginé en étroite interdépendance avec le reste de l'édifice. La maison témoigne de la collaboration étroite entre artistes parisiens et nancéiens : Jacques Gruber pour les vitraux ; Francis Jourdain pour les panneaux de la salle à manger ; Henri Royer pour la peinture murale de la terrasse et Alexandre Bigot pour les carreaux et les éléments de cheminée en grès. Le commanditaire a également joué un rôle important dans l'aménagement de sa maison fournissant une grande partie de la décoration intérieure (pochoirs, boiseries) ainsi que le mobilier dominé par l'inspiration naturaliste. Les principales pièces sont dédiées à un thème décoratif qui unifie l'ensemble : la monnaie du pape pour le vestibule et la cage d'escalier, les blés pour la salle à manger, la pomme de pin pour le salon. Demeure conçue pour une famille de trois personnes, la villa a la particularité de disposer au deuxième étage, d'un atelier d'artiste.

La Villa Majorelle est classée Monuments Historiques en totalité. Elle a fait l'objet d'une restauration extérieure en 2016-2017 puis d'une rénovation intérieure en 2019 du rez-de-chaussée comprenant vestibule, salle à manger, salon, terrasse, de la cage d'escalier et au premier étage, de la chambre à coucher. La poursuite de la rénovation du 1er et du 2e étage doit s'effectuer ces prochaines années.

Depuis février 2020, la villa est ouverte au public, du mercredi au dimanche. Le matin est réservé aux groupes et l'après-midi aux visiteurs individuels. Le public a uniquement accès aux espaces rénovés et au jardin, réduit après la mort de Louis Majorelle.

Plus d'informations sur musee-ecole-de-nancy.nancy.fr/la-villa-majorelle

Voir la visite virtuelle, l'application de visite ou l'exposition sur le site [Limédia](#).

LA VILLA MAJORELLE OFFRE :

- Dix jours consécutifs de résidence dans l'atelier situé au deuxième étage de la villa (accès possible du mercredi au dimanche inclus, pas d'accès lundi et mardi). La résidence sera destinée à la préparation et à la réflexion du projet artistique original mais l'atelier ne pourra pas servir de lieu de production.
- Un hébergement dans un appartement municipal est envisageable mais à confirmer selon le calendrier de cette résidence. Si ce n'est pas le cas, des frais pour un hébergement sont prévus.
- L'accès libre à la Villa Majorelle et au musée de l'École de Nancy, situé à proximité, et à leurs jardins respectifs, du mercredi au dimanche inclus en horaires d'ouverture.
- Une connexion Internet, l'accès à un vélo, le remboursement des frais de transport en commun à Nancy et des entrées gratuites pour les musées de la Ville de Nancy.
- Une bourse de 3500 € TTC pour l'ensemble de la durée de la résidence.
- Voyage
- Frais de subsistance
- Des frais de production peuvent être consentis après discussion autour du projet de création et dans une limite de 4.500 € TTC.

LA VILLA MAJORELLE SOUHAITE :

- Accueillir une ou un résident.e comprenant et parlant français afin de pouvoir dialoguer avec des spécialistes et universitaires de l'Art nouveau ou de l'environnement et de la botanique ainsi que d'avoir accès aux livres et aux archives conservés sur le site.
- La ou le résident.e aura une pratique liée soit aux Arts visuels, soit au Design, soit à la photographie, soit à la littérature ou combinant certaines d'entre elles.
- La Villa Majorelle ne peut accueillir de résident.e du 20 décembre 2024 au 3 janvier 2025 et au cours du mois de juillet 2025.

ANNEXE 6. ART NOUVEAU MUSEUM, AVEIRO, PORTUGAL

LE MUSÉE DE L'ART NOUVEAU D'AVEIRO EST :

Le musée Art nouveau d'Aveiro est situé dans l'ancienne résidence de Mário Pessoa, un homme d'affaires qui vivait dans la maison avec sa femme et ses quatre enfants. Le bâtiment, même s'il n'est pas très grand, possède deux façades très remarquables, très décorées avec des pierres et des ferronneries complexes. Les motifs proviennent tous de la nature, des plantes et des animaux, et expriment la force vitale du monde naturel et la connaissance des espèces botaniques et de leur signification symbolique : tournesols et coquelicots. Les intérieurs témoignent du goût portugais pour les carrelages et, bien qu'ils ne soient pas aussi décorés, ils présentent une nouvelle approche de l'organisation, du confort, de la lumière et de l'aération.

Le musée de l'Art nouveau fonctionne comme un centre d'interprétation du mouvement local de l'Art nouveau et facilite la découverte des autres bâtiments Art nouveau disséminés dans les rues d'Aveiro, une véritable collection muséale exposée en plein air.

LE MUSÉE DE L'ART NOUVEAU D'AVEIRO OFFRE :

- L'opportunité de découvrir la tendance locale de l'Art Nouveau et une ville qui est entourée d'eau et dépend d'un équilibre délicat entre la croissance et la nature. L'opportunité de réfléchir et de faire des recherches sur l'interconnexion entre l'homme et la nature et de produire des œuvres d'art qui nous font réfléchir sur cette relation et qui peuvent suggérer des pistes pour un futur équilibre entre la nature et nous
- Entre 3 et 4 semaines, à la discrétion du candidat, de résidence dans un logement équipé, situé dans le centre d'Aveiro - en février | mars 2025
- Accès gratuit aux musées d'Aveiro
- Billets d'entrée au théâtre d'Aveiro
- Remboursement des frais de transport public au Portugal
- Une bourse de 3 500 euros TTC pour toute la durée de la résidence
- Frais de voyage
- L'argent pour la subsistance
- Les frais de production peuvent être convenus après discussion du projet créatif

LE MUSÉE DE L'ART NOUVEAU D'AVEIRO OFFRE :

- Le Musée de l'Art Nouveau souhaite explorer le lien profond avec la nature, le besoin d'une nouvelle rencontre avec la nature dans nos maisons et nos villes. Comment la nature peut être une source tranquille de force et de résilience. L'influence de la nature sur notre corps, notre état d'esprit et notre bien-être. Il est également nécessaire d'aborder notre peur de perdre la nature sauvage, la tension entre une nature domestiquée et sa force brute qui peut nous engloutir. La durabilité est-elle synonyme d'équilibre ? Où trouver cet équilibre dans les villes, les paysages et les maisons ? Si l'Art nouveau met la nature au centre des maisons des citoyens des années 1900, qu'est-ce que cela peut signifier aujourd'hui ? Comment pouvons-nous le faire dans la contemporanéité ?
- Le résident doit comprendre et parler l'anglais et peut travailler dans différents domaines des arts visuels (peinture, dessin, sculpture, photographie, installations), la création musicale et littéraire est également possible.